

did do more than many thought he should have. If his application as Duncan Campbell Scott's replacement at Indian Affairs had been successful, what reforms would he have put in place, and would they have arrested the negative trajectory he outlined in his commentaries?

The reader's grasp of Diamond Jenness's extensive travels and the professional positions he held would have been aided greatly by the inclusion of a timeline of his life, which might also have included details about his personal life. The book's capacity as a reference text would have been greatly facilitated by a less opaque book and chapter title(s). Additional maps of the regions where he did his research would have added considerably to the understanding of Jenness's movements during his fieldwork.

Richling's lengthy prose documents Jenness's work scrupulously. He describes the work that was done in Canada by national agencies during the first half of the 20th century steeped as it was in the paradigms of the day. He offers insight to something depressingly long-standing: the fragility of belief in the importance of and, thus, the need to make a firm financial commitment to what became the National Museum of Canada. He demonstrates that the roots of anthropology in Canada were not as insular as sometimes imagined. Jenness's Oxford education and the encounters he had during his early career with several internationally trained colleagues beyond Edward Sapir, a Boasian-trained anthropologist, who was his superior in Ottawa, gives insight into what swirled around the nascent field in Canada. And finally, the criticisms made by individuals such as Jenness laid the groundwork for what some claim is the hallmark of a Canadian school, what Harry Hawthorn early on labelled "useful anthropology." Jenness warrants a place in the story of Canadian anthropology. Richling has made an important contribution to carving out that place.

Notes

- 1 I have used the names Jenness used in his writings, acknowledging that many of these are no longer in use.

References

Hancock, Robert

- 2006 Diamond Jenness's Arctic Ethnography and the Potential for a Canadian Anthropology. *In* *Histories of Anthropology Annual 2*. R. Darnell and F. Gleach, eds. Pp. 155–211. Lincoln: University of Nebraska.

Kulchyski, Peter

- 1993 Anthropology in the Service of the State: Diamond Jenness and Canadian Indian Policy. *Journal of Canadian Studies / Revue d'Etudes Canadiennes* 28(2):21–50.

Gérard Bouchard, *L'interculturalisme, un point de vue québécois*, Montréal : Éditions du Boréal, 2012, 286 pages.

Recenseuse : Caroline Savard
Université de Montréal

Dans son ouvrage *L'interculturalisme, un point de vue québécois* (2012), le sociologue et historien Gérard Bouchard présente une interprétation de l'interculturalisme comme modèle

québécois de gestion de la diversité. Le modèle y est présenté comme un principe, une troisième voie entre le multiculturalisme canadien et le républicanisme français, une voie mitoyenne entre fragmentation et assimilation. En mettant l'accent sur la dimension sociale de l'intégration, l'auteur souhaite se démarquer des définitions antérieures du modèle tout en se positionnant sur l'avenir de l'interculturalisme qu'il souhaite voir ériger en loi, « une sorte de loi 101 de l'intégration et des rapports interculturels » (p. 235).

Le principe de l'interculturalisme présenté par l'auteur est basé sur le paradigme de la dualité majorité-minorités. La majorité est tantôt entendue comme celle de la majorité francophone culturelle dite fondatrice et tantôt prise dans une acception plus large incluant les « parlants français » (p. 59) issus d'une immigration récente ou ancienne. Un des fondements de cette version de l'interculturalisme est la prise en compte du statut minoritaire de la nation québécoise—comprise comme l'appartenance au sol et le partage de la langue française—à l'intérieur d'une nation majoritaire. En cinq chapitres, l'auteur propose une réflexion sur l'importance de la question nationale, du ciment symbolique, de la composante identitaire, des enracinements, de l'appartenance, des valeurs et de la forte conscience historique de la majorité francophone qui, ici et là, semble davantage prise dans son acception plus limitée de majorité d'origine canadienne-française.

La définition de l'interculturalisme qui nous est proposée est construite autour du concept de « pluralisme intégrateur » qui signifie à la fois la prise en compte du patrimoine historique identitaire de la majorité et l'orientation pluraliste incarnée par le respect de la diversité et des droits des minorités. L'auteur souhaite la reconnaissance de la conscience historique de la majorité francophone et affirme que le Québec doit faire de l'intégration une priorité s'il veut éviter de s'affaiblir. Il reprend à son compte la définition d'intégration présentée dans le Rapport de la commission Bouchard-Taylor (2008) « laquelle est fondée sur les notions de participation, de réciprocité, d'interaction, d'égalité, de respects des droits et d'insertion socioéconomique » (p. 64), mais y ajoute l'importance du fondement du lien social et des valeurs de la société d'accueil.

Dans cette version, l'interculturalisme se veut une recherche constante d'équilibres, une prise en compte de l'avenir de la majorité fondatrice et de celui des minorités culturelles, un modèle d'arbitrage entre la majorité culturelle et les minorités culturelles permettant de concilier les droits et l'identité. Il se veut une troisième voie entre le multiculturalisme (qui, selon lui, n'est pas assez sensible à la majorité) et l'assimilation (qui, toujours selon lui, n'est pas assez sensible aux minorités), entre le pluralisme et l'homogénéité, entre la flexibilité et l'enracinement. Dans un rapport de reconnaissance mutuelle majorité-minorités, l'interculturalisme de Gérard Bouchard propose un rapprochement entre les deux composantes de la dualité, mais sans jamais viser sa disparition. L'auteur insiste sur l'idée que le lien social ne doit pas être fondé seulement sur le droit et les valeurs universelles abstraites, mais sur un « ciment symbolique », soit une culture nationale qui doit s'appuyer sur la langue et des valeurs communes. Afin de favoriser la cohésion sociale et de réduire le clivage de la dualité eux/nous, cette définition de l'interculturalisme encourage le développement d'une culture commune, tantôt entendue comme celle d'une culture en devenir, un horizon ou un avenir communs, mais tantôt utilisée de façon plus ambiguë où elle est le fait de la

majorité à travers l'idée d'intégration des trajectoires des minorités à la majorité fondatrice.

Dans un chapitre consacré à la notion de laïcité, on retrouve plusieurs exemples concrets d'application du modèle de l'interculturalisme où il réaffirme les propositions présentées dans le Rapport de la commission Bouchard-Taylor, par exemple le retrait du crucifix à l'Assemblée nationale et l'interdiction du port de signes religieux pour certaines catégories d'employés de l'État tels que les magistrats, les jurés et les agents de sécurité. Se distanciant du concept plus courant de « laïcité ouverte », l'auteur propose une « laïcité inclusive ». La particularité de sa position tient à l'importance accordée à la préséance patrimoniale de la majorité culturelle dans les lieux publics, mais au nom de la neutralité de l'État¹. L'auteur fait aussi la distinction entre symbole visuel (par exemple une statue) et symbole performatif (par exemple une prière collective dite à haute voix) où le premier est acceptable s'il est un symbole désactivé (c'est à dire patrimonial) et le deuxième inacceptable puisqu'il implique les participants et rompt avec la neutralité religieuse. Une proposition originale est d'élargir la notion de religion aux systèmes de croyances, convictions de conscience ou idéaux (religieux ou autres). À l'image de l'interprétation qu'il fait de l'interculturalisme, l'auteur présente la laïcité inclusive comme un mélange de flexibilité et de fermeté.

On s'étonnera en premier lieu que le principe d'interculturalisme présenté par l'auteur ne prenne pas en compte les nations autochtones. L'auteur s'en défend dans l'introduction de son ouvrage en mentionnant que les autochtones ne souhaitent pas être considérés comme une minorité et que le débat leur appartient. Cette idée est d'autant plus étonnante que l'auteur reconnaît lui-même que le Québec est un État plurinational, et ce malgré le fait qu'il base son principe d'interculturalisme sur l'idée qu'il est une nation francophone. On peut se demander si son interprétation du modèle de l'interculturalisme est compatible avec la reconnaissance des réalités autochtones notamment par la prémisse, le fondement non discuté de l'idée d'une majorité fondatrice mise en opposition au « reste » de la société que sont les minorités. En outre, l'auteur insiste sur la fragilité culturelle de la majorité et sur la reconnaissance du passé colonial de la nation francophone sans souffler mot de son passé colonialiste en ce qui concerne ses relations avec les autochtones. Dans la même veine, peu de place est faite à la réalité des immigrants, dont il évoque quelques enjeux socioéconomiques en conclusion, affirmant que le gouvernement doit créer des initiatives pour remédier à ces problèmes, mais sans avoir proposé lui-même de solutions concrètes à ces réalités dans le cadre de l'ouvrage.

L'interculturalisme, un point de vue québécois est une tentative de ménager la chèvre et le chou en rassurant les sentiments identitaires des Québécois d'origine canadienne-française, tout en présentant le pluralisme comme une exigence, un devoir d'obligation de respect du droit des minorités. Il vise à renforcer la culture nationale québécoise, à promouvoir l'expansion de la culture commune, mais ce sans mettre en péril la diversité. C'est un livre difficile à saisir, qui porte ses ambiguïtés et contradictions où, en relevant lui-même les dangers de son approche, l'auteur tente un dialogue entre des positions parfois contradictoires, telles celles de la fragilité identitaire et de l'orientation pluraliste.

Tout au long de l'ouvrage, on sent une confusion dans l'interprétation des termes tels que pluralisme intégrateur,

majorité fondatrice, majorité francophone, intégration ou culture commune et une hésitation de l'auteur à se positionner clairement. L'auteur fait le choix de présenter un chapitre distinct contenant les réponses aux critiques de l'interculturalisme, au lieu d'intégrer ces mêmes critiques aux arguments présentés au fil des chapitres. On s'étonnera de ne trouver qu'en conclusion quelques exemples concrets d'application du modèle de l'interculturalisme qu'il défend ici (sauf ceux du chapitre sur la laïcité), comme la création d'un Office d'harmonisation ou de médiation interculturelle, qui figurait déjà comme recommandation dans le Rapport de la commission Bouchard-Taylor et qui aurait pu être développée davantage ici. D'autant plus qu'il affirme que les accommodements ratés—qu'il dit marginaux—n'étaient pas dus aux instruments juridiques déjà en place, mais plutôt au fait que certains gestionnaires aient pris de mauvaises décisions. Dans la même veine, on pourrait se demander pourquoi l'auteur ne présente pas davantage d'arguments en faveur de la formation des gestionnaires au lieu de proposer de faire de l'interculturalisme une loi.

Cet ouvrage est adressé à la majorité québécoise dont l'auteur « partage les inquiétudes et les rêves » (p. 11), en même temps qu'il se donne comme mandat d'apaiser lesdites inquiétudes en affirmant que le danger n'est pas si réel. En fait, aucun exemple concret de menace identitaire n'est présenté, ce qui donne l'impression d'un discours dont la finalité est davantage de rassurer la majorité en réaffirmant l'importance de protéger les valeurs fondamentales de cette dernière que sont, entre autres, la laïcité, la langue française et l'égalité homme/femme. Mais si le principe de l'égalité homme/femme revient souvent, aucun exemple d'une telle menace n'est présenté; il affirme au contraire que des instruments juridiques supplémentaires ou qu'une nouvelle charte établissant une hiérarchie entre les droits seraient inutiles puisqu'autant la charte québécoise que la charte canadienne des droits et libertés protègent le principe d'égalité et qu'aucun autre droit ne pourrait donc contrevenir à celui-ci (p. 117). En s'adressant au grand public comme aux intellectuels et aux décideurs, l'auteur souhaite influencer le débat public en rendant le discours acceptable et en démontrant que l'interculturalisme n'est pas un multiculturalisme déguisé. L'ouvrage se veut donc une réponse aux critiques adressées à ses écrits antérieurs, dont le Rapport de la Commission Bouchard-Taylor, lesquelles dénonçaient le manque de sensibilité face à la majorité. En comparaison avec ces écrits, l'auteur change le discours dans la présentation du modèle de gestion de la diversité, mais on y trouve bien peu de divergences quant à l'application du principe. L'ouvrage se veut aussi davantage une façon de démarquer le Québec du reste du Canada en affirmant l'importance d'une loi-cadre, un rejet de la Loi sur le multiculturalisme canadien (1985) et du concept de « communautés culturelles » qu'une réelle proposition d'éthique sociale relationnelle qui pense les dynamiques interculturelles entre les citoyens de toutes origines. Malgré l'étymologie du mot interculturalisme, peu de place est faite aux interactions entre les personnes de toutes origines tout au long du processus argumentaire et les propositions d'action allant dans ce sens sont presque inexistantes. L'interculturalisme de Gérard Bouchard est donc un discours qui légitime l'inquiétude de la majorité et tente de faire passer les valeurs du pluralisme en donnant la large part à la majorité où transparaissent parfois, non

dévoilés, quelques relents d'un discours néo nationaliste; à moins qu'il ne soit une stratégie pour mieux faire accepter sa vision du modèle au niveau politique.

Notes

- 1 L'auteur se positionne d'ailleurs contre la décision de l'Assemblée nationale du Québec d'autoriser le crucifix sur ses murs.

Marie-Christine Bornes Varol, dir., *Chocs de langues et de cultures? Un discours de la méthode*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2011, 522 pages.

*Recenseur : Roxane Campeau
Université de Montréal*

Regroupant une dizaine de chercheurs issus de 4 disciplines (psychanalyse, anthropologie, ethnomusicologie et linguistique), ce collectif aurait tout aussi bien pu s'intituler « Chocs des disciplines ». Présentant 10 études de cas encadrées par une introduction, un chapitre épistémologique et justificatif ainsi qu'un glossaire, le tout se concluant par une discussion méthodologique rigoureuse, cet ouvrage a tout d'une référence didactique sur l'interdisciplinarité, comportant même quelques incartades transdisciplinaires. L'organisation interne du livre semble d'ailleurs suggérer un objectif pédagogique, bien que jamais nommé comme tel. En effet, la table des matières, la présentation des auteurs, les nombreux index (l'ouvrage comporte des index des populations, des lieux, des langues et des notions étudiées) ainsi que le glossaire en font une source polyvalente d'informations pour tout étudiant ou chercheur intéressé par les rapports entre disciplines, particulièrement parce qu'il porte un regard sur la situation de contact. Dans un même esprit, le ton des parties introductives et conclusives ressemble par moment à un cours magistral : par exemple, l'introduction comprend des rappels historiques ainsi que des repères académiques appréciables. De plus, la capacité de synthèse des auteures principales est indéniable. Toutes ces caractéristiques amènent le lecteur à croire qu'il possède entre ses mains un ouvrage important, mais parfois, aussi, un manuel scolaire.

Ce qui unit le collectif d'auteurs, c'est l'inévitabilité de l'occurrence de situations de contact dans leurs terrains respectifs. Que ce soit une étude de cas d'un jeune individu français d'origine tunisienne confronté au renouvellement de ses processus identitaires (Strougo), jusqu'à l'observation de groupes sociaux entiers, telle que l'étude de la transformation identitaire créole au Pérou (Cucho), les étendues disciplinaire, géographique et sociale que traverse cet ouvrage sont en mesure d'attirer un profil large de lecteurs. On y examine la mappemonde à travers la découverte de pratiques et de rituels dansés et chantés en Israël (Gibert) et en Éthiopie Méridionale (Ferran), par l'analyse d'enjeux sociaux en Mauritanie (Leservoiser), au Cameroun (Laburthe-Tolra) et au Mexique (López Izquierdo) et, encore, par l'investigation des processus linguistiques du judéo-espagnol en Turquie (Bornes Varol) ou des processus d'apprentissage d'une langue seconde, soit le français appris par une communauté chinoise (Wenzhou) en France (Bergère).

Au-delà d'avoir su regrouper des terrains divers autour de la problématique des situations de contact, l'accomplissement

de ce livre réside surtout dans sa concrétisation du souhait de lever les obstacles qui surviennent lorsque l'on tente de pratiquer l'interdisciplinarité en groupe. C'est ainsi que nous y apprenons qu'il est nécessaire de débiter par la mise à plat et la déconstruction de l'image des autres disciplines entretenues dans chaque domaine; il faut éviter ce « filtre déformant » qui empêche la convergence méthodologique et théorique souhaitée. En second lieu, l'alimentation de cette convergence passe par la recension des points communs entre les recherches réunies. Un discours homogène ne peut émerger qu'à la condition de reconnaître la complexité de l'objet d'étude, sa dimension dynamique, ses variations et son instabilité. En ce sens, la cohérence du discours entre les études de cas qui constituent le corps de ce travail collectif est en soit une preuve de la réussite de cet ouvrage.

Une autre chose que l'ouvrage souligne, c'est que le travail interdisciplinaire force l'approfondissement disciplinaire par la remise en question des concepts qui causent parfois l'obscurité, elle-même engendrée par l'hyper-fragmentation des savoirs et des connaissances. Ici, il aurait été intéressant que les auteures insistent davantage sur l'aspect transdisciplinaire convoité, prudemment exprimé. Car l'objectif transdisciplinaire sous-jacent à la démarche de ce collectif rappelle que l'interdisciplinarité se situe toujours à l'intérieur du monde disciplinaire, qui limite l'étude d'objets ou de phénomènes complexes. En faisant plier la tangente interdisciplinaire vers un but transdisciplinaire, l'ouvrage aurait pu concrétiser davantage l'annonce de Piaget (1972 : 144): « à l'étape des relations interdisciplinaires, on peut espérer voir succéder une étape supérieure qui serait transdisciplinaire, qui ne se contenterait pas d'atteindre des interactions ou réciprocitys entre recherches spécialisées, mais situerait ces liaisons à l'intérieur d'un système total sans frontières stables entre les disciplines ».

Toujours est-il que la lecture de ce collectif d'auteurs représente une intégration aboutie des trois niveaux d'interdisciplinarité : on y constate (1) le transfert de connaissances appliquées, (2) des emprunts méthodologiques et épistémologiques et (3) on suggère même qu'il faudrait créer une discipline qui étudierait les phénomènes dynamiques. En suivant cette proposition, on peut en conclure que la situation de contact est un phénomène dynamique qui mérite un traitement particulier, soit le recours à l'interdisciplinarité, voire carrément la création d'une nouvelle discipline. Cependant, tel que nous l'avons effleuré ci-haut, c'est dans ce dernier degré d'interdisciplinarité que le danger réside; contribuer au foisonnement disciplinaire ne favorise pas la transdisciplinarité où, à l'opposé, les frontières entre disciplines ne sont plus défendues ni même protégées et encore moins créées. Elles fluctuent plutôt selon l'angle ou l'objet d'étude. Dans cette voie, Bornes Varol mentionne d'ailleurs à la fin de la troisième partie du livre que le progrès du groupe a augmenté au fur et à mesure que les frontières entre disciplines ont été repérées, maintenues ou effacées (425).

Si chaque cas n'avait servi qu'à illustrer une situation de contact, l'objectif principal de ce livre n'aurait su être atteint. S'il n'avait servi qu'à juxtaposer une terminologie issue de plusieurs disciplines, le travail du groupe aurait eu comme résultat un genre de dictionnaire. Assurément ce n'est pas ainsi que l'ouvrage se mérite le qualificatif de référence. De façon pertinente, chacun des chercheurs dépasse l'exemplification en nous faisant voir la situation de contact dans toute sa relativité. Cette vision relative, ils cherchent à la compléter. Pour y arriver, ils dépassent l'expertise pointue de leurs